

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2016-095

Le Conseil d'administration s'est réuni le 13 décembre 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 2 décembre 2016.

- VU le Code de l'éducation ;  
VU les statuts de l'Université ;  
VU le procès-verbal du Conseil de l'UFR STAPS du 7 décembre 2016 ;

**Point de l'ordre du jour :** Ilème Partie-P3 : Modification des statuts de l'UFR STAPS

**Exposé de la décision :**

Il a été proposé aux composantes de l'Université la création, en leur sein, d'un Conseil académique local, réunion du Conseil de gestion et du Conseil scientifique local, par parallélisme avec l'organisation des instances d'universités issue de la loi n°2013-660 dite « ESR ».

Les composantes adaptent ainsi leurs statuts, et proposent également des modifications complémentaires relatives à la composition de leurs conseils ou à certaines fonctions, pour correspondre au mieux à la réalité locale.

Les modifications des statuts de l'UFR STAPS sont présentées au Conseil d'administration.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 31 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 31</p>
---

Fait à Paris, le 20 DEC. 2016

Le Président

Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le 22 DEC. 2016  
Transmis au Recteur le :

22 DEC. 2016